FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DILUANT POUR VERNIS CUIVRE ET DORURE EXT.

Version:2 **Date de révision: 28/04/2020** **REEC/2016-918 - CLP 1272/2008**

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:	DILUANT POUR VERNIS CUIVRE ET DORURE EXT.
1. 1. 1. Contient:	• solvant naphta aromatique léger (Note de classification conforme à l'annexe VI du règlement CLP :P)
1. 1. 2. N° CE:	Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:	Utilisations identifiées pertinentes : Diluant pour peintures et vernis
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:	FLUIDEMAIL-Empreintes spécialités ZI des Quatre Vents F-95650 Boissy France Tél: +33 (0)1 34 66 97 25 Télécopie: +33 (0)1 34 66 97 79 Courriel: f.zainoul@fluidemailempreinte.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence:	FR - INRS Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. * Liq. infl. 3 / SGH02 - H226 * * Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 * * STOT un. 3. / SGH07 - H336 * * Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 * * STOT un. 3. / SGH07 - H335 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:	 Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:	.
2. 2. 2. Contient:	• solvant naphta aromatique léger (Note de classification conforme à l'annexe VI du règlement CLP :P)
2. 2. 3. Mention de danger:	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
2. 2. 4. Prévention:	P210 Tenir a l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel [électrique / de ventilation / d'éclairage / …] antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
2. 2. 5. Intervention:	P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): P361 Enlever immédiatement tous les vetements contaminés. P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher. P370 En cas d'incendie: P378 Utiliser poudre, dioxyde de carbone pour l'extinction.

	P304 EN CAS D'INHALATION: P340 Transporter la personne a l'extérieur et la maintenir dans une position ou elle peut confortablement respirer. P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. P301 EN CAS D'INGESTION: P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P331 NE PAS faire vomir. P391 Recueillir le produit répandu.
2. 2. 6. Stockage:	P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P235 Tenir au frais. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef.
2. 2. 7. Elimination:	P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 3. Autres dangers:	-

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

• solvant naphta aromatique léger (Note de classification conforme à l'annexe VI du règlement CLP :P)
- N° CE: 918-668-5
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119455851-35-xxxx
- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 50 < C <= 100
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH02 * Liq. infl. 3 - H226
* SGH07 * STOT un. 3. - H336 - H335
* SGH08 * Tox. asp. 1 - H304
* SGH09 * Tox. aq. chron. 2 - H411
- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 150 mg/m3
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 11 mg/kg
PNEC / Eaux douces = 0.327 mg/l
LE50 / 72h / Algues = 2.6 mg/l
LE50 / 48h / Daphnia magna = 3.2 mg/l
LL50 / 96h / Oncorhynchus mykiss = 9.2 mg/l
DL50 / Cutanée / Lapin = 3160 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = 3592 mg/kg
CL50 / Inhalation (vapeurs) / 4h / Rat = 27124 mg/m3

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux:	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
4. 1. 2. Inhalation:	- Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin. - Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.
4. 1. 3. Contact avec la peau:	- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. - Laver au savon avec une grande quantité d'eau. - Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux:	- Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion:	- NE PAS faire vomir. - Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la

	clinique ou chez le médecin.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
4. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut entraîner: oedème pulmonaire, difficulté sérieuse de respiration, vertiges
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO_2)
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Danger d'explosion des vapeurs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol. En cas de feu le produit se décompose en:: oxydes de carbone (CO et CO_2) et fumées. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Etre vigilant à un retour de flamme possible. Assurer une ventilation adéquate. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales. Eviter la contamination des eaux souterraines. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Écoper le produit renversé, et recueillir soigneusement le restant. Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Éliminer comme un déchet dangereux.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Appareils électriques et éclairages antidéflagrants avec terre. Eviter les décharges d'électricité statique. Ventilation le long du sol. Température maximum de manipulation: 35°C
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 35 °C Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. Conserver dans un endroit très bien ventilé.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Conserver à l'écart des: acides forts, bases fortes et substances comburantes.
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	acier inoxydable, acier doux.
7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés:	- Eviter certains plastiques solubles dans le produit. - caoutchoucs - aluminium
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Pas d'information disponible au sujet du produit.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	
8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (appareil respiratoire avec filtre A)
8. 2. 2. Protection des mains:	gants en caoutchouc nitrile
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	tablier et bottes résistants aux solvants
8. 2. 4. Protection des yeux:	lunettes de sécurité ou écran facial
8. 3. Mesure(s) d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir l'atelier le plus propre et le mieux en ordre possible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:	
9. 1. 1. Aspect:	liquide
9. 1. 2. Couleur:	incolore
9. 1. 3. Odeur:	caractéristique
9. 1. 4. PH:	Non applicable.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	°C
9. 1. 6. Point d'éclair:	>35°C
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	0.6% à 7% (V)
9. 1. 8. Pression de vapeur:	<1.1 hPa (20°C)
9. 1. 9. Densité relative (eau = 1):	0.87+-0.02g/cm3
9. 1. 10. Viscosité:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	insoluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	Non applicable.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	Miscible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique:	Le produits est stable lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas
10. 4. Conditions à éviter:	Chaleur, flammes et étincelles.Exposition à la lumière
10. 5. Matières incompatibles:	acides forts, bases fortes et substances comburantes.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Un examen médical périodique est recommandé. Sa fréquence est fonction du temps et de l'importance de l'exposition.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	se reporter au paragraphe 3 sur la toxicité des substances
11. 2. 2. Contact avec la peau:	se reporter au paragraphe 3 sur la toxicité des substances
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	se reporter au paragraphe 3 sur la toxicité des substances
11. 2. 4. Ingestion:	se reporter au paragraphe 3 sur la toxicité des substances
11. 3. Effet(s) spécifique(s):	La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Pas d'information disponible au sujet du produit.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Produit -- Susceptible de se biodégrader facilement.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Produit -- Fortement volatil, va se répartir rapidement dans l'air. N'est pas susceptible de se répartir dans les sédiments et la phase solide des eaux usées.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Conformément à l'annexe XIII du règlement CE n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH) : le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très persistant et très bioaccumulable).
12. 6. Autres effets néfastes:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
12. 6. 1. Toxicité aquatique:	Ecotoxicité Essai Durée Type d'organisme Résultats d'essais Aquatique - Toxicité aiguë 96 heure(s) Oncorhynchus mykiss LL50 9.2 mg/l: Données relatives à des produits équivalents. Aquatique - Toxicité aiguë 48 heure(s) Daphnia magna LE50 3.2 mg/l: Données relatives à des produits équivalents. Aquatique - Toxicité aiguë 72 heure(s) Pseudokirchneriella subcapitata ErL50 2.9 mg/l: Données relatives à des produits équivalents. Aquatique - Toxicité aiguë 72 heure(s) Pseudokirchneriella subcapitata DSEO-R (NOELR) 1 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
12. 7. Information(s) supplémentaire(s):	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. Peut être recyclé. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
13. 2. Emballages contaminés:	Les emballages souillés ne peuvent pas être traités comme des déchets ordinaires. Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU:	1263
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Classe:	3
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 6. Dangers pour l'environnement:	oui Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non applicable.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	1433 Installations de mélange ou d'emploi de liquides inflammables.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Pas d'évaluation de la sécurité chimique réalisée sur les mélanges.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. 91/155, 67/548, et 88/379
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.
16. 4. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 5. Historique:	
16. 5. 1. Date de la première édition:	07/12/2016
16. 5. 2. Date de la révision précédente:	28/04/2020
16. 5. 3. Date de révision:	28/04/2020
16. 5. 4. Version:	2
16. 6. Réalisé par:	C.LIMANDAS